



Un retrait abusif sur mon compte bancaire

Par Visiteur

Bonjour, je viens de consulter mon compte et me rend compte que j'ai été débité de 5000.13 eur pour le Compte de la BNP étant à la société générale je ne comprend pas pourquoi je n'ai pas été prévenu d'une dette éventuelle dans une autre banque avant d'être débité sans même me proposer un échéancier est-ce légal ? quel recours je peux avoir ? je vous pose cette question à chaud je vais les appeler demain pour savoir ce qu'il se passe.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

pas pourquoi je n'ai pas été prévenu d'une dette éventuelle dans une autre banque avant d'être débité sans même me proposer un échéancier est-ce légal ? quel recours je peux avoir ?
À quoi correspondent ces 5000 euros ?

Cordialement

Par Visiteur

En fait je n'ai pas signé au dos de mon chèque il me l'on retiré. 5000,13 eur que j'ai déposé il y'a 5 jours j'ai appelé ma banque je devrais recevoir mon chèque à nouveau.
j'ai pensé que c'était plus grave d'où ma demande d'aide.
merci d'avoir porté un intérêt si rapidement.

Cordialement,

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

J'espère que tout rentrera dans l'ordre au plus vite.

Bien cordialement